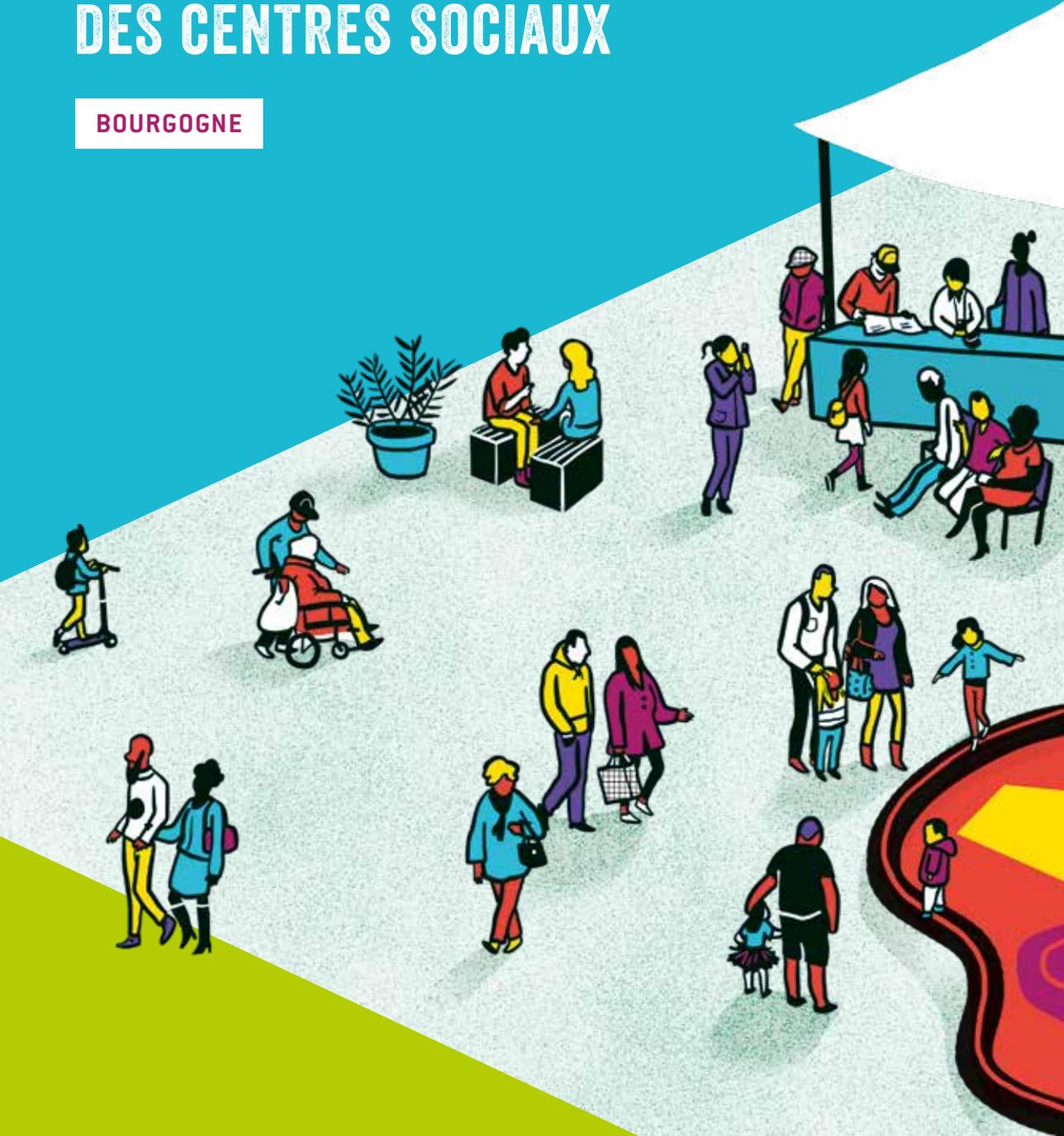


# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

**BOURGOGNE**



---

## SOMMAIRE

---

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
REPÈRES CLÉS 2016	3
PARTICIPATION DES HABITANTS	4
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE LA BOURGOGNE	5
DE LA GOUVERNANCE À L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL	6
UN PARTENARIAT RICHE AVEC LES NOMBREUX ACTEURS DU TERRITOIRE	7
DES SERVICES ET ACTIONS SUR DE NOMBREUSES THÉMATIQUES SOCIALES	8
DES SERVICES POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS	9
FONCTIONNEMENT DES CENTRES SOCIAUX	10
MOYENS FINANCIERS	11
FICHES DÉPARTEMENTALES CÔTE-D'OR	12 - 13
FICHES DÉPARTEMENTALES NIÈVRE	14 - 15
FICHES DÉPARTEMENTALES SAÔNE-ET-LOIRE	16 - 17
FICHES DÉPARTEMENTALES YONNE	18 - 19
PROJET SENACS	20
FICHE NATIONALE	

Pour la première fois, les 4 Caf de Bourgogne et l'Union régionale des centres sociaux vous proposent une photographie des centres sociaux bourguignons.

Cette plaquette a été élaborée à partir des données 2016 recueillies en 2017 dans le cadre de l'observatoire national SENACS (Système d'échanges national des centres sociaux).

Elle confirme que :

- › L'Animation de la Vie Sociale, portée par les centres sociaux et par les espaces de vie sociale, représente un enjeu fort pour les territoires bourguignons, dans toute leur diversité.
- › Les centres sociaux sont des acteurs importants de la vie des territoires. Ils agissent dans la proximité au travers de leur projet social, construit à partir de diagnostics partagés avec les habitants et l'ensemble des acteurs locaux.

Leur action quotidienne s'inscrit dans la durée, dans la proximité et dans le partenariat. Elle permet de maintenir du lien et du dialogue, tout en répondant à des questions essentielles : vivre ensemble, scolarité, accès au droit, parentalité, culture, loisirs, services de proximité...

Dans le respect des valeurs de la branche Famille, des centres sociaux et de leurs partenaires, en conformité avec les circulaires « animation de la vie sociale » de la Caisse nationale d'allocations familiales, les centres sociaux constituent donc un véritable outil au service du « vivre ensemble ».

Ce document constitue une base riche pour découvrir, comprendre, communiquer, valoriser et collaborer.

N'hésitez pas à le diffuser largement auprès de vos administrateurs, des équipes salariées, des élus et des partenaires locaux.

Bonne lecture !

# CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

## DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

### Pour la Fédération des centres sociaux de France :

La Charte fédérale d'Angers  
de juin 2000 (extrait)

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

### Pour les Caisses d'allocations familiales :

La Circulaire animation de la vie sociale de juin 2012 : (extrait)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

C'est un équipement structurant de proximité, qui veille à l'accueil de toutes les personnes et familles dans une approche basée sur la mixité sociale, avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés :

- » **un équipement qui favorise l'initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de développement social et dans des actions collectives ;
- » **un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations**, un lieu d'animation de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité ;
- » **une dynamique portée par des acteurs professionnels** (plus de 1000 ETP en Bourgogne) et des bénévoles (plus de 3 000), dont l'action conjointe représente des forces vives sur tous les territoires couverts.



# REPÈRES CLÉS 2016

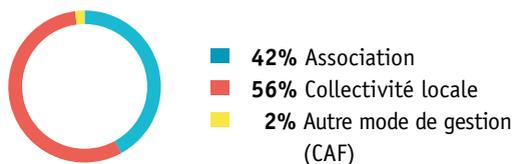
Statistiques établies sur 98 centres sociaux en Bourgogne

## PORTRAIT DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

### LES CENTRES SOCIAUX



### MODE DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX



### LES ESPACES DE VIE SOCIALE

41 Espaces de vie sociale en Bourgogne



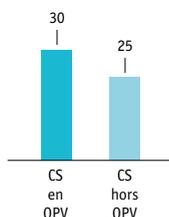
L'espace de vie sociale est une structure de proximité, gérée par une association ou une collectivité, qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. En s'appuyant sur la participation des habitants, il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- › le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- › la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

## DES TERRITOIRES D'INTERVENTION À DOMINANTE PLUTÔT URBAINE

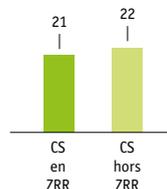
### URBAIN

55  
centres sociaux



### RURAL

43  
centres sociaux



› Une majorité de centres sociaux interviennent sur des territoires prioritaires, urbains ou ruraux.

Dans les espaces urbains :



Dans les espaces ruraux :



54% des centres sociaux se concentrent sur un ou plusieurs quartiers, donc à l'échelle infra-communale

86% des centres sociaux ont une dimension intercommunale.

› Une grande diversité dans les zones d'implantation, de compétences et aussi d'influence.

# PARTICIPATION DES HABITANTS

La participation des habitants est un principe fondateur et une plus-value de l'animation de la vie sociale.



Elle permet :

- › d'**avoir une meilleure connaissance** du territoire et de ses habitants, des problématiques sociales et des ressources ;
- › de **susciter les initiatives**, en particulier celles qui répondent aux besoins et envies des habitants du territoire ;
- › d'**associer et de responsabiliser** les parties prenantes dans la réalisation des actions et dans la gestion de la structure ;
- › de **mesurer les effets** de ces actions sur les usagers et les habitants ainsi que sur le territoire.

La participation concerne à la fois **les usagers, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles** impliqués dans la vie de la structure.

Elle permet de soutenir le pouvoir d'agir des habitants, dans **le respect de valeurs fondamentales du vivre ensemble** : respect d'autrui, solidarité...

## BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est une force, une ressource d'appui au projet et aux actions des structures.

Il représente la passerelle entre la participation des habitants et la mise en œuvre du projet.

**3 056 bénévoles d'activités**

- › 1 346 réguliers
- › 1 710 occasionnels,  
soit en moyenne :  
32 bénévoles par centre

**104 460 heures de bénévolat**  
pour les 4 dépts.,  
soit 57 ETP

Le nombre de bénévoles progresse en 2016, et le renouvellement des habitants impliqués est assuré :

137 personnes n'ont pas renouvelé leur engagement mais 338 nouvelles personnes ont intégré les équipes, soit + 201 personnes.

## NOMBRE DE BÉNÉVOLES



**187 bénévoles**  
entre 12 et 17 ans



**240 bénévoles**  
entre 18 et 25 ans



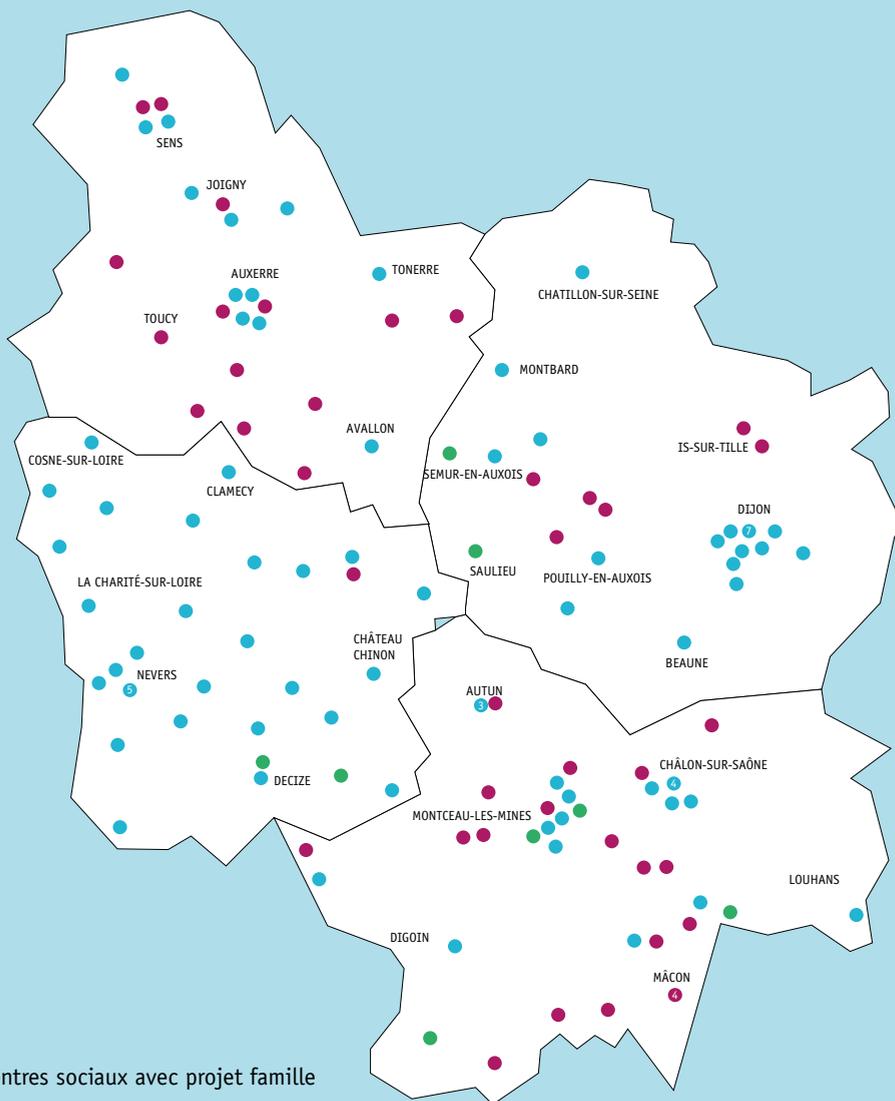
**1 561 bénévoles**  
entre 26 et 60 ans



**1 568 bénévoles**  
de + de 60 ans

- › **8%** des bénévoles ont bénéficié de formations en 2016.

# CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE LA BOURGOGNE



- Centres sociaux avec projet famille
- Centres sociaux sans projet famille
- Espace de Vie Sociale (EVS)

# DE LA GOUVERNANCE À L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL

**Le projet social est la « clé de voûte » des centres sociaux,** il explicite les axes d'interventions prioritaires et le plan d'actions en réponse aux besoins des familles et aux problématiques collectives du territoire, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale.



► **La gouvernance du projet social** se réfère à son instance de décision regroupant des représentants d'habitants et des représentants des partenaires.

► **Le pilotage du projet social** s'appuie sur les professionnels de la structure et intègre les espaces de concertation entre les acteurs du territoire pour la réalisation des projets (*commissions, groupes de travail territoriaux ou thématiques associant habitants-bénévoles-usagers, professionnels et des représentants des acteurs locaux*).

## VITALITÉ DÉMOCRATIQUE



**88%** des centres sociaux possèdent une instance associant les habitants à la gouvernance ou au pilotage du projet.

Le suivi et l'évaluation du projet social sont réalisés régulièrement. La validation de celui-ci relève des prérogatives du conseil d'administration de la Caf, donnant lieu à un agrément.



### Gouvernance associative, le vécu du centre social du canton de Pouilly-en-Auxois

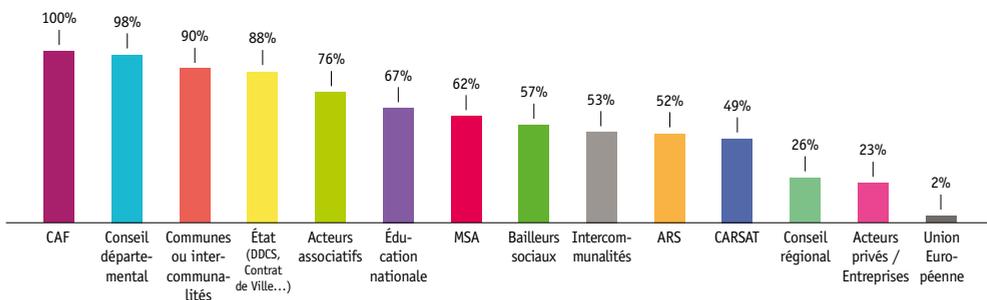
En 2016, l'association connaît quelques changements internes : nouvelle direction, nouvelle référente familles et un projet social à construire. L'heure était donc propice à un « carrefour du nouveau ».

Trois rencontres ont eu lieu en mai et juin 2016, suscitant d'abord la curiosité des habitants. Puis l'envie d'en savoir plus et l'envie de faire partie de quelque chose se sont affirmées au fil des échanges et des regards croisés entre participants. Cette démarche du « nouveau » a permis à l'association de renouveler son CA avec l'arrivée de nouveaux administrateurs, habitants du territoire. Le CA est aujourd'hui composé de 21 membres élus issus ou non du monde associatif mais tous avec cette motivation première de « faire quelque chose ».

# UN PARTENARIAT RICHE AVEC LES NOMBREUX ACTEURS DU TERRITOIRE



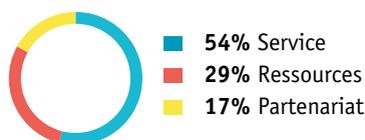
**Favoriser les échanges autour du projet social**, donner une meilleure cohérence au projet et sécuriser le centre social, tels sont les enjeux de la mise en œuvre des conventions pluripartites et pluri annuelles entre les partenaires. Elles formalisent des instances de concertation autour du projet social permettant la rencontre régulière et l'échange entre les partenaires. Les partenariats peuvent être financiers, politiques et/ou techniques.



## DES LIEUX FÉDÉRATEURS POUR LES ACTEURS LOCAUX

**605 associations** sont accueillies et accompagnées par les centres sociaux dans **69 structures** de la région Bourgogne, soit plus de 8 associations par structure.

### Fonction pour les acteurs locaux



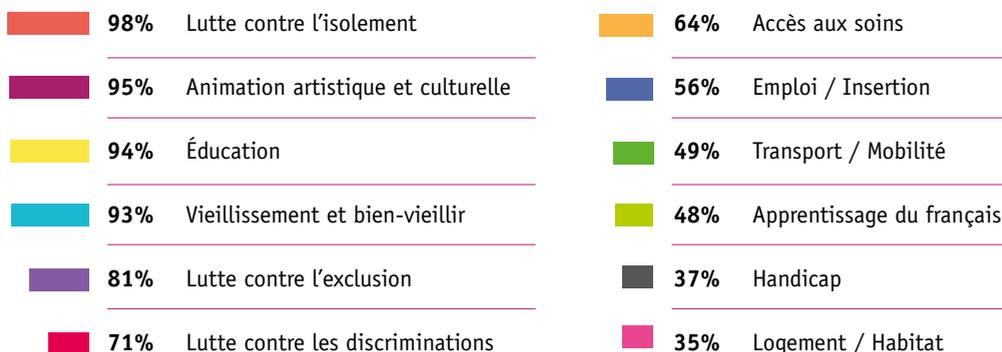
### Nièvre - Les maisons de services au public dans les centres sociaux

À la fin des années 1990, les 8 centres sociaux du Morvan ont réfléchi, avec le Pays Nivernais Morvan, à l'évolution de la fonction d'accueil de proximité : elle était impactée par le retrait des permanences des services publics dans des territoires où la densité est égale ou inférieure à 10 habitants au km<sup>2</sup>. Ainsi, sont apparus les relais accueil puis les relais services publics et depuis 2016 les maisons de services au public animées majoritairement par des centres sociaux. Les MSAP permettent aux habitants d'accéder à un bouquet de services (État, Pôle emploi, MSA, services sociaux du Département, Caf, CPAM) sur chaque centre social, en privilégiant le lien avec un animateur qui accompagne les personnes les plus vulnérables. La mise à disposition d'un accès internet libre favorise l'autonomie des personnes dans l'accès à leurs droits.

# DES SERVICES ET ACTIONS SUR DE NOMBREUSES THÉMATIQUES SOCIALES

À travers les actions déployées sur les territoires, à partir de problématiques identifiées dans le cadre du diagnostic partagé et actualisées tout au long du projet, les centres sociaux répondent aux besoins des habitants. Ils sont relais de la demande sociale, s'inscrivent dans les politiques publiques en s'appuyant sur les initiatives des habitants de tous âges et favorisent ainsi leur engagement citoyen.

## LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE



### Côte-d'Or – Vendredis intergénérationnels au centre social du Pays d'Alesia et de la Seine

Dans le cadre de l'axe de développement « rompre l'isolement et favoriser l'insertion sociale » du projet social du centre, la référente Séniors propose une fois par mois « les vendredis intergénérationnels ». Les objectifs sont de créer des moments de partage entre les générations, de favoriser l'insertion sociale, d'impulser une dynamique partenariale et d'impliquer les habitants.



### Nièvre – Réseau d'achats solidaire

Essentiellement constitué de bénévoles, ce réseau permet aux adhérents du centre social de Fourchambault de faire des achats groupés. Pour cela, ils se sont mis en contact avec un maraîcher et un producteur de pommes, favorisant les circuits courts et le développement économique local. Tous les 15 jours, le centre social groupe les commandes de paniers de légumes et de pommes de variétés diverses. Ainsi, les adhérents bénéficient de produits frais et de saison issus d'une culture raisonnée. Le réseau permet les échanges de recettes et la redécouverte de légumes anciens.

# DES SERVICES POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS

Les centres sociaux soutiennent les habitants dans la mise en place de projets en réponse à leurs attentes et besoins.

## UN ÉQUIPEMENT ET DES SERVICES ACCESSIBLES À TOUS



### LES 0-25 ANS : DES PUBLICS PRIVILÉGIÉS

#### De 0 à 3 ans

› **55%** des centres sociaux gèrent des services dédiés à la petite enfance.

#### De 4 à 10 ans

› **84%** mènent des actions d'animation en direction de l'enfance.

#### De 11 à 14 ans

› **79%** mènent des actions d'animation en direction de la préadolescence.

#### De 15 à 17 ans

› **61%** mènent des actions d'animation en direction de l'adolescence.

#### De 18 à 25 ans

› **38%** mènent des actions d'animation en direction des jeunes adultes.

### LES 26-59 ANS

Les projets sociaux concourent à **développer le lien social** en faveur de l'ensemble des habitants quelle que soit leur situation personnelle. L'**axe Famille et parentalité est central** et fait l'objet d'un projet dédié, le projet famille (*Animation Collective Familles*)



**100%** des centres sociaux mènent des actions à destination des familles (*sorties familiales, accueil parents/enfants, loisirs collectifs en famille, actions intergénérationnelles...*)

### UNE PROBLÉMATIQUE CROISSANTE : LES PERSONNES DE + DE 60 ANS

› **28,6%** de personnes de + de 60 ans sur les territoires (*pourcentage en augmentation*)



**Les centres sociaux portent une attention croissante aux séniors.**

**97%** mènent des actions liées au vieillissement et au bien vieillir

**79%** mènent plus particulièrement des actions visant à lutter contre l'isolement des personnes vieillissantes, soit 8 centres sociaux sur 10.

**8 798 personnes de plus de 60 ans** ont bénéficié de ce type d'actions en 2016 en Bourgogne

# FONCTIONNEMENT DES CENTRES SOCIAUX

Les différents modes d'organisation et de gestion de services génèrent de grandes disparités dans la taille des équipes et des budgets.

## LES MOYENS HUMAINS

87 centres sociaux sur 98 ont répondu à la question.

> **2 235 salariés** au total  
en Bourgogne



- 1 180 CDI
- 764 CDD
- 291 Contrats aidés



Valeur moyenne :

**25,7 salariés** par centre social

### RÉPARTITION DES SALARIÉS



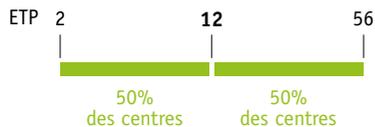
> **1 083 ETP** au total  
en Bourgogne



Valeur moyenne :

**12,45 ETP** par centre social

### NOMBRE D'ETP



### RÉPARTITION DES ETP



# MOYENS FINANCIERS

## BUDGET

87 centres sociaux sur 98 ont répondu à la question.

Budget médian en Bourgogne :

**510 432€** en 2016

**Budget des centres sociaux en Bourgogne**



**Budget d'un centre social rural**

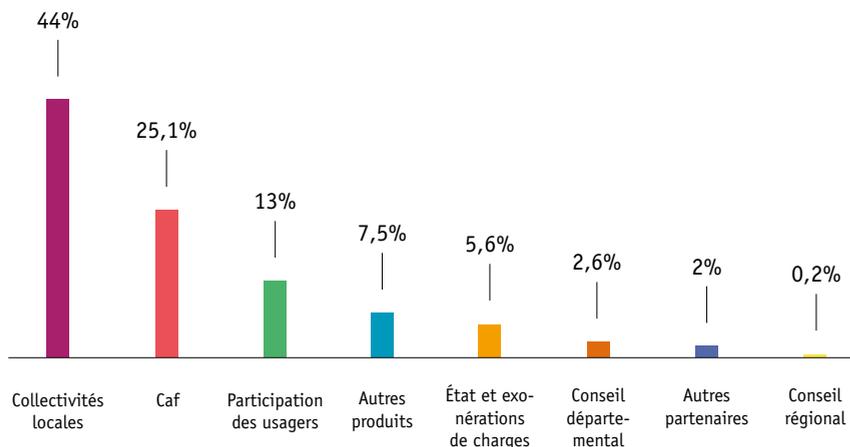


**Budget d'un centre social urbain**



## FINANCEURS

➤ **82%** des financements des centres sociaux proviennent des collectivités locales, de la CAF et des usagers.



# FICHES DÉPARTEMENTALES CÔTE-D'OR

**24** centres sociaux en 2016

**6** EVS

## MODE DE GESTION

**15** Collectivités locales

- › 6 Mairie
- › 4 CCAS
- › 5 Intercommunalité

**7** Associations

**2** CAF

## RÉPARTITION



**50%**  
Rural



**50%**  
Urbain

## MOYENS HUMAINS

**804** SALARIÉS

correspondant à **319** ETP

## BÉNÉVOLES

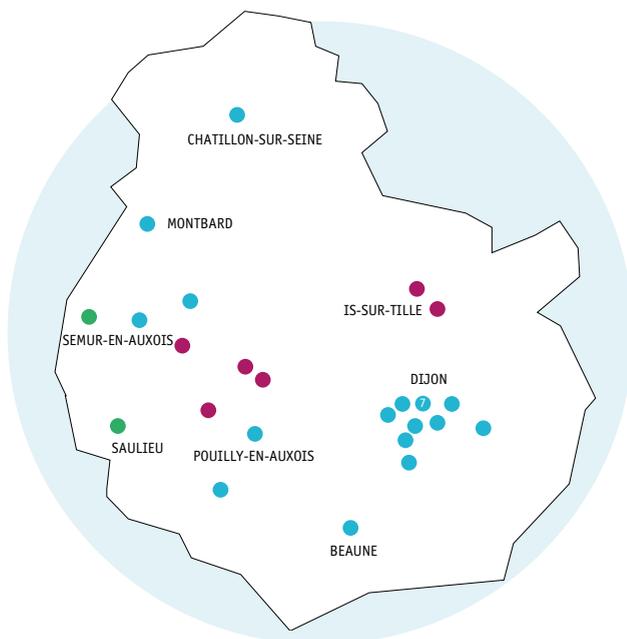
**981** BÉNÉVOLES

- › 529 réguliers
- › 452 occasionnels

soit **35 780** HEURES

**345** HABITANTS associés  
aux instances de gouvernance  
ou de pilotage du projet

soit **11 790** HEURES



## RESSOURCES FINANCIÈRES

**731 550€**

de budget moyen

**503 251€**

Budget médian

### LES BUDGETS PAR CENTRE

156 372€      503 251€      2 362 957€

50%  
des centres

50%  
des centres

### Démarche SDAVS au service de tous

En 2016, la Caf de Côte-d'Or a lancé la rédaction d'un Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS). Cette dynamique a réuni les partenaires historiques, Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne et Fédération des centres sociaux de Côte-d'Or, a permis d'actualiser le partenariat autour de valeurs communes et d'engagements partagés.

Les professionnels des structures, directeurs, référents famille et agents d'accueil, ont été associés par la Fédération des Centres Sociaux à la démarche pour intégrer dans le document une vision globale de l'AVS et compléter l'approche interinstitutionnelle.

# FICHES DÉPARTEMENTALES CÔTE-D'OR

## Démarche Ville de Dijon

Visant à réorganiser un maillage territorial de sa politique sociale de jeunesse et d'animation des quartiers, la Ville de Dijon a décidé de restructurer les équipements de proximité de ses quartiers.

Le schéma de développement des structures de quartier 2015-2019 repose sur les principes suivants :

- › aboutir à une offre équilibrée sur les 9 quartiers pour que tous les Dijonnais puissent bénéficier de la dynamique AVS du territoire ;
- › tendre vers une gestion associative, intégrant une gouvernance de proximité ;
- › proposer un projet éducatif et social par territoire reprenant le cadre de la circulaire CNAF de 2012 et 2016.

Cette démarche ambitieuse est accompagnée et soutenue par la Caf et la Fédération des Centres Sociaux, au côté de la ville de Dijon.



## L'itinérance : un mode d'action en milieu rural - Pouilly-en-Auxois

L'étendue du territoire (47 communes contre 25 avant 2017), a poussé l'association à réfléchir à un mode d'action préservant une « proximité » la plus réelle possible. L'atelier cuisine du centre social se réunit une fois par mois pour concocter un menu sous la coordination de la référente familles et le déguster ensemble à midi. Au fil des rencontres, certains ont suggéré de cuisiner pour d'autres. Ainsi, adhérents, bénévoles et salariés ont progressivement mis en place des repas conviviaux itinérants. Le but est d'aller à la rencontre des habitants qui ne peuvent venir jusqu'au centre social. Une mairie différente les accueille à chaque fois, mettant à disposition la salle communale et la cuisine. Bien souvent, le maire et/ou son représentant participent au repas. Ces occasions de rencontres et de partages, qui contribuent à fidéliser de nouvelles personnes autour du centre social, organisées tous les trois mois, devraient devenir mensuelles.

# FICHES DÉPARTEMENTALES NIÈVRE

**33** centres sociaux en 2016  
1 EVS

## MODE DE GESTION

**31** Associations  
**2** Collectivités locales  
› 2 Mairie

## RÉPARTITION



**73%**  
Rural



**27%**  
Urbain

## MOYENS HUMAINS

**852** SALARIÉS  
correspondant à 472 ETP

## BÉNÉVOLES

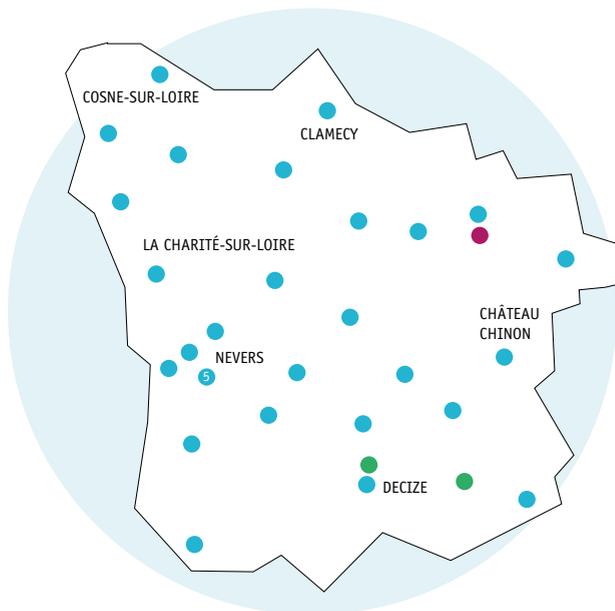
**1 046** BÉNÉVOLES

› 411 réguliers  
› 635 occasionnels

soit **38 604 HEURES**

**897** HABITANTS associés  
aux instances de gouvernance  
ou de pilotage du projet

soit **23 421 HEURES**



## RESSOURCES FINANCIÈRES

**696 827€**  
de budget moyen

### LES BUDGETS PAR CENTRE



**635 793€**  
Budget médian

## DES SPÉCIFICITÉS DE LA NIÈVRE

### ACTIONS (comparaison avec la région)

**100%** Vieillesse et bien-vieillir  
(Région : 93%)

**100%** Éducation (Région : 94%)

**79%** Transport/Mobilité  
(Région : 49%)

**77%** Accès aux soins (Région : 64%)

**79%** Emploi/Insertion (Région : 56%)

**45%** Handicap (Région : 37%)

**49%** Logement/Habitat  
(Région : 37%)

### Services

**73%** De 0 à 3 ans (Région : 55%)  
(Multi-accueils, RAM...)

**100%** De 4 à 10 ans (Région : 84%)  
(Accueils de loisirs vacances, mercredis et périscolaires...)

**100%** De 11 à 14 ans (Région : 79%)  
(Accueils de loisirs ados et séjours...)

**76%** De 15 à 17 ans (Région : 61%)  
(Accueils jeunes, projets jeunes, séjours...)

**33%** De 18 à 25 ans (Région : 38%)  
(accompagnement logement, emploi, insertion, loisirs...)

# FICHES DÉPARTEMENTALES

## NIÈVRE

---

### LES CENTRES SOCIAUX DE LA NIÈVRE

#### ENQUÊTE 2016

Avec 33 centres sociaux pour une population de 215 000 habitants, le département de la Nièvre dispose d'un **maillage qui couvre la grande majorité des territoires**. Ce réseau est associatif pour 98% des centres sociaux et tous sont adhérents à la Fédération départementale. Compte tenu de ce taux de couverture et de **cette dynamique de gestion et d'animation associées entre les bénévoles et les professionnels des centres sociaux**, il existe un partenariat qui a donné naissance en 2011 à une convention quadripartite entre la CAF de la Nièvre, la MSA Bourgogne, le Conseil départemental de la Nièvre et la Fédération des centres sociaux de la Nièvre.

Celle-ci a permis d'engager **un travail collectif pour rendre qualitative l'action des centres sociaux**, notamment par l'élaboration de guides autour du projet social, de l'animation collective familles, de la fonction accueil, du contrat local d'accompagnement à la scolarité.

En lien avec les circulaires CNAF sur l'animation de la vie sociale et notamment par rapport aux critères de qualification des référents familles, **des formations d'adaptation à la fonction ont été co-construites** pour mieux répondre aux démarches d'appui à la parentalité dans un département à vocation rurale.

Forts de ces expériences de coopérations multiples, **des animations de réseaux de professionnels** se sont constituées pour favoriser les synergies de projets, l'échange de pratiques et le retour d'expériences professionnelles.

**Les résultats de ce mouvement collaboratif pourront être valorisés dans SENACS** et s'inscriront dans la capacité des centres sociaux à développer l'initiative, l'engagement des bénévoles et à susciter l'exercice des responsabilités associatives pour les habitants du département.

# FICHES DÉPARTEMENTALES SAÔNE-ET-LOIRE

**29** centres sociaux en 2016  
18 EVS

## MODE DE GESTION

**3** Associations  
**26** Collectivités locales  
 > 22 Mairie  
 > 4 CCAS

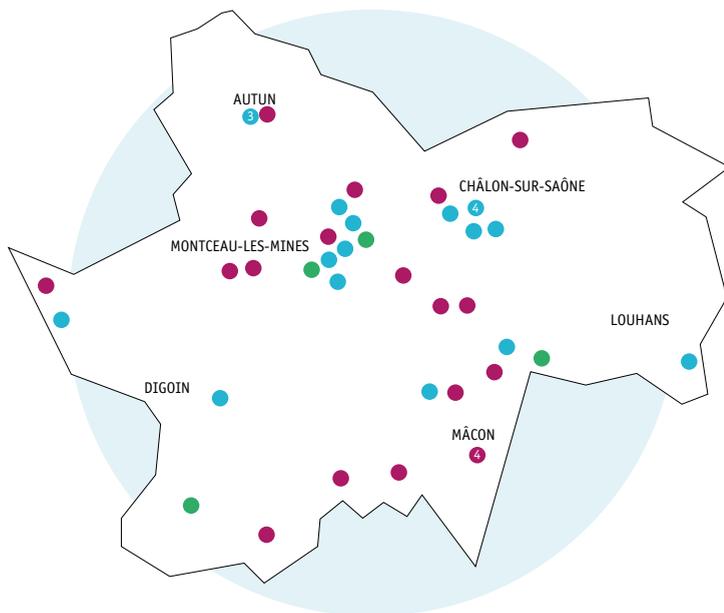
## RÉPARTITION



**21%**  
Rural



**79%**  
Urbain



**18**  
EVS associatifs

**80%**  
des EVS situés sur des villes  
de moins de 1 500 habitants

## BÉNÉVOLES

**842** BÉNÉVOLES  
 > 327 réguliers  
 > 515 occasionnels

soit **18 893 HEURES**

**464** HABITANTS associés  
aux instances de gouvernance  
ou de pilotage du projet

soit **6 214 HEURES**

## MOYENS HUMAINS

**358** SALARIÉS  
correspondant à **169 ETP**

## RESSOURCES FINANCIÈRES

20 centres sociaux ont répondu à la question.

**363 314€**  
de budget moyen

**254 104€**  
Budget médian

## LES BUDGETS PAR CENTRE



# FICHES DÉPARTEMENTALES SAÔNE-ET-LOIRE

## UN MAILLAGE DU TERRITOIRE VERS UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ

Dans le département de Saône-et-Loire, les questions de lien social et de mobilité sont de réelles problématiques. En effet, en dehors de quelques pôles urbains, ce territoire rural induit de nombreux déplacements pour ses habitants et, ainsi, des difficultés d'accès aux services publics et des risques d'isolement.

Afin de favoriser l'accessibilité, la Caf propose aujourd'hui trois modes d'accès à ses services : l'offre Internet (*caf.fr de chez soi, à la Caf ou chez des partenaires relais*), l'offre téléphonique et l'accueil physique (*dans les sites de la Caf auprès des partenaires relais comme les Maisons de Services Au Public, Relais de Service Public, et Points Relais Caf*).

Ainsi, dans cet esprit d'amélioration de l'accessibilité, de lutte contre la fracture numérique et contre l'isolement, la Caf de Saône-et-Loire poursuit son ambition de mieux mailler le territoire.

La Caf de Saône-et-Loire a mis en œuvre une politique de déploiement des espaces de vie sociale pour une meilleure couverture territoriale et une meilleure réponse aux familles :



**4 EVS**  
en 2008



**11 EVS**  
en 2012



**24 EVS**  
aujourd'hui



### Le Transolidaire, un exemple d'action solidaire autour de la mobilité

Grâce à ce projet de l'espace de vie sociale Villages solidaires en Haute Grosne, implanté sur la communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier, entre Charolais et Mâconnais, plus de 6 000 kms ont été parcourus par 23 bénévoles en faveur de 32 utilisateurs depuis janvier 2017. L'intercommunalité a une superficie de 257 km<sup>2</sup> pour une population de 7 824 habitants.

# FICHES DÉPARTEMENTALES

## YONNE

**12** centres sociaux en 2016  
16 EVS

### MODE DE GESTION

**11** Collectivités locales

- > 3 Mairie
- > 7 CCAS
- > 1 Intercommunalité

**1** Association

### RÉPARTITION



**17%**  
Rural



**83%**  
Urbain

### MOYENS HUMAINS

**222** SALARIÉS  
correspondant à **123** ETP

### BÉNÉVOLES

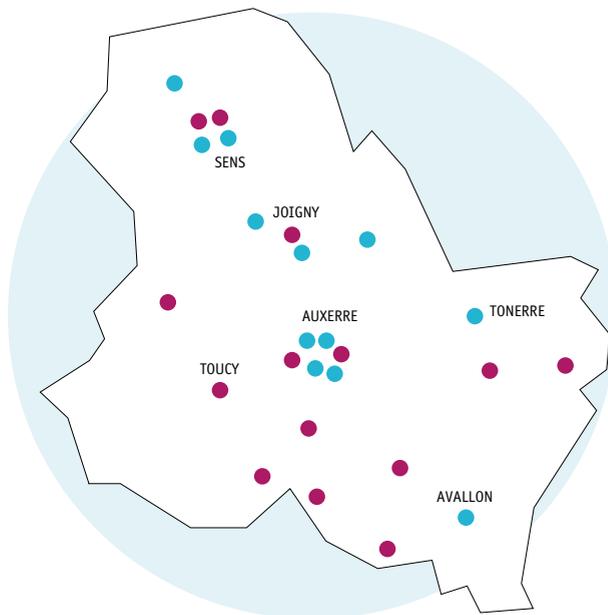
**187** BÉNÉVOLES

- > 79 réguliers
- > 108 occasionnels

soit **11 183** HEURES

**48** HABITANTS associés  
aux instances de gouvernance  
ou de pilotage du projet

soit **357** HEURES

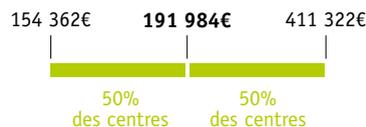


### RESSOURCES FINANCIÈRES

6 centres sociaux ont répondu à la question.

**222 969€**  
de budget moyen

#### LES BUDGETS PAR CENTRE



**191 984€**  
Budget médian

### DES SPÉCIFICITÉS DE L'YONNE

Les centres sociaux du département de l'Yonne présentent comme spécificité d'être fortement orientés sur le soutien aux adultes et à la parentalité, avec des équipes de faible dimension.

#### Actions liées aux questions sociales

- 100% Accès aux soins
- 100% Isolement
- 92% Éducation
- 92% Accès à la culture
- 83% Vieillesse et bien-vieillir
- 83% Lutte contre l'exclusion

#### Thèmes des actions famille

- 92% Sorties familiales
- 92% Projets de départs en vacances
- 92% Manifestations festives
- 83% Loisirs collectifs en famille

Les interventions sont très variées pour s'adapter aux besoins des habitants et des familles. Chacun des Centres Sociaux porte un projet social et une identité forte, qui se décline au travers de projets et d'actions, qui se renouvellent régulièrement.

# FICHES DÉPARTEMENTALES

## YONNE

### AUXERRE - CENTRES SOCIAUX ET MAISONS DE QUARTIERS : MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE TERRITORIALISÉE DE COHÉSION SOCIALE



Jusqu'à présent, les centres sociaux et les maisons de quartier de la Ville assuraient respectivement tout ou partie des missions d'un centre social tel que le conçoit la Cnaf. La Ville d'Auxerre gérait 5 maisons de quartier, le CCAS 4 centres sociaux agréés.

Les élus ont souhaité regrouper ces structures en **un espace unique par territoire**, géré par la direction de la cohésion sociale de la municipalité.

La création d'une structure unifiée par quartier labellisée centre social présente un réel intérêt pour la population :

- › une plus grande lisibilité de l'action municipale avec une seule entité repérée,
- › une amélioration de l'accueil et du service rendu aux usagers sur les quartiers avec une meilleure fluidité entre les actions sociales et les animations,
- › une évolution du public accueilli vers plus de mixité sociale et intergénérationnelle.

C'est également l'opportunité d'un fonctionnement plus souple en équipe élargie et une meilleure articulation des actions en interne et avec les partenaires, en s'appuyant sur une fonction de coordination des acteurs d'un territoire, dans une dimension de complémentarité au service de tous.

Au terme de l'opération échelonnée sur quatre ans et incluant la création de deux nouveaux centres sociaux, l'ensemble des quartiers de la ville (11 au total) seront couverts par un équipement.

L'engagement volontariste dans cette politique de cohésion sociale a donné lieu à :

- › un diagnostic,
- › une démarche d'accompagnement collective des équipes,
- › une démarche participative des habitants et partenaires,
- › une réflexion sur l'aménagement et l'investissement sur les locaux,
- › une refonte des équipes et un travail sur les qualifications.



En développant un projet d'ampleur, la Ville d'Auxerre se donne les moyens de mettre en œuvre une politique forte du « bien vivre ensemble ».

Le projet auxerrois est le reflet des enjeux auxquels font face les centres sociaux : la reconnaissance de leur identité, spécifique et paradoxalement très large, leur intervention en grande proximité, constituée autour du soutien à tous les habitants, notamment en les positionnant comme acteurs de leur cadre de vie.

# PROJET SENACS

Le Système d'Échange National des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant *a minima* Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

site internet : [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

## COORDONNÉES

LE COMITÉ DE RÉDACTION :

Gilles DEMERSSEMAN (**Caf de l'Yonne**)

Martin BOUTET (**Caf de la Nièvre**)

Fayçal MOUMJID (**Caf de Saône et Loire**)

Florence MIELLE (**Union Régionale des Centres Sociaux**)

Dominique OVIDE (**Union Régionale des Centres Sociaux**)

Agnès ZIMA (**Union Régionale des Centres Sociaux**)

Nicolas LUCIANI (**Caf de la Côte d'Or**)

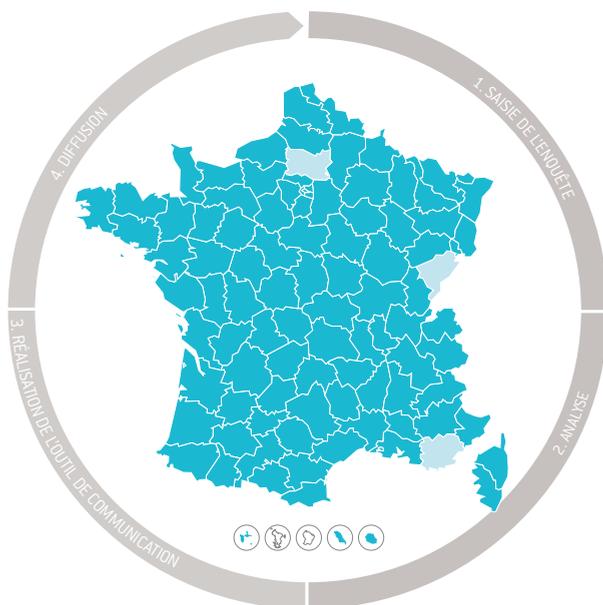
# FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU  
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHÉ À PARTIR DE 2018

## 2237

CENTRES SOCIAUX  
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



## ENQUÊTE 2017

DONNÉES 2016

## 2065

CENTRES SOLLICITÉS

## 1850

ONT RÉPONDU  
À L'ENSEMBLE  
DE L'ENQUÊTE



**80%** CENTRES  
SOCIAUX URBAINS

**20%** CENTRES  
SOCIAUX RURAUX



PRÈS DE **26 000**  
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

13 ETP EN MOYENNE  
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**

BÉNÉVOLES  
D'ACTIVITÉS

55 EN MOYENNE  
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**

BÉNÉVOLES  
DANS LES INSTANCES DE  
GOUVERNANCE /PILOTAGE

25 EN MOYENNE  
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET



**SENACS** - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

